

CONTRAT 9623
N/REF : 4/05/2025 0H05 C:024883 I:31377
V/REF : CONTRAT 283 DU 01/01/2018

SDC 'Le Chanrion'
C/O NEXITY GRENOBLE
PELLISSIER RONZINO
21 AVENUE FELIX VIALLET
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE CHANRION
1, RUE JOSEPH FOURIER
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 01 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : M. ALLARD 06.77841682 ALLARD.Y@FREE.FR/ET MME BACHELIER CAVE 8 M.BUGNI

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme S. RUELLE

CURAGE DETARTRAGE DE L'ENSEMBLE DES COLONNES DE CHUTE DES EVACUATIONS
D'EAUX USEES ET D'EAUX VANNES DE LA MONTEE, Y COMPRIS LES PARTIES
HORIZONTALES EN CAVE, JUSQU'AU RESEAU EXTERIEUR.

1 FOIS TOUS LES 4 ANS

CURAGE DETARTRAGE DES CANALISATIONS HORIZONTALES DES EVACUATIONS D'EAUX
USEES PASSANT AU NIVEAU DE LA MJC.
CURAGE DETARTRAGE DES CANALISATIONS HORIZONTALES DES EVACUATIONS D'EAUX
PASSANT AU NIVEAU DU CABINET MEDICAL

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS :

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Date de dernière révision des prix : 1/01/2021

Prix de base du contrat : 1276,65

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage colonne(s)/Réseau EU	R_A	1507,22	1507,22

TOTAL H.T.	1507,22
T.V.A. a 10,00%	150,72
TOTAL T.T.C.En EURO	1657,94

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN